

## Lemaire de Belges traducteur de l'*Iliade* : les discours du chant III dans les *Illustrations*

Ellen Delvallée

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/210>  
DOI : 10.4000/rhetorique.210  
ISSN : 2270-6909

### Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

### Édition imprimée

ISBN : 978-2-84310-274-5

### Référence électronique

Ellen Delvallée, « Lemaire de Belges traducteur de l'*Iliade* : les discours du chant III dans les *Illustrations* », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 3 | 2014, mis en ligne le 16 juin 2014, consulté le 12 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/210> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.210>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Lemaire de Belges traducteur de l'*Iliade* : les discours du chant III dans les *Illustrations*

Ellen Delvallée

---

- 1 Jean Lemaire de Belges est un historiographe bourguignon du début du XVI<sup>e</sup> siècle, poète à la cour de Marguerite d'Autriche puis, à partir de 1511, dans celle d'Anne de Bretagne. Grand Rhétoriqueur, il a composé des poèmes à la gloire de ses protecteurs défunts (notamment *Le Temple d'Honneur et de Vertu* en 1503 et *La Couronne Margaritique* en 1504) dans lesquels il montre son talent pour des compositions allégoriques recherchées, puisant dans le fonds antique et médiéval. Ses *Épîtres de l'Amant vert* (1506-1508), dictées par un perroquet galant, s'inspirent des *Héroïdes* d'Ovide et offrent une réflexion plaisante sur le statut du poète de cour. Dans la *Concorde des deux langages* (1513), il pose les premiers termes du débat de la Renaissance sur la dignité des lettres françaises comparées à l'italien et son héritage latin. Ce débat apparaît encore, avec ses implications politiques, dans les *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* (publiées à partir de 1511 mais dont la genèse remonte aux années 1500<sup>1</sup>), vaste histoire de France où l'indiciaire s'efforce de démontrer les origines troyennes de sa nation, et justifie ainsi sa prééminence sur les autres États européens. Pour ce faire, il consacre une grande partie de son œuvre à réécrire l'histoire de Pâris Alexandre : ses amours avec la nymphe Énone, le « jugement de Pâris » entre les trois déesses, l'enlèvement d'Hélène et la guerre de Troie.
- 2 Au début du chapitre XVI du deuxième livre de ses *Illustrations*, Lemaire annonce que le récit du combat entre Pâris et Ménélas sera « translat[é] presque mot à mot<sup>2</sup> » à partir du chant III de l'*Iliade* d'Homère. Néanmoins, une lecture attentive montre nombre de changements introduits par l'historiographe bourguignon. Ceux-ci sont d'abord dus au fait que Lemaire n'a probablement jamais lu Homère en grec et s'appuie, pour sa réécriture, sur la traduction latine de l'*Iliade* de Lorenzo Valla parue à titre posthume à Rome en 1474 puis régulièrement rééditée<sup>3</sup>. Lemaire l'indique lui-même au début du chapitre XVI : « Or dit iceluy noble prince de poètes Grecz mis en Latin par Laurens

Valle<sup>4</sup> [...] ». Toutefois, le fait que Lemaire considère que le travail de Valla n'est qu'une simple « mis[e] en Latin » d'Homère, par opposition à sa propre traduction « presque mot à mot », invite à étudier les changements volontaires que Lemaire apporte au texte d'Homère tel qu'il lui est présenté<sup>5</sup>. Aussi nous voudrions montrer comment Lemaire réécrit l'*Iliade* en ajoutant sa propre réflexion sur les conséquences politiques de la guerre de Troie et sur l'image du jeune prince qu'est Pâris.

- 3 Pour ce faire, nous proposons d'analyser la rhétorique des discours des personnages chez Homère<sup>6</sup> et chez Lemaire, de façon à mettre en évidence des écarts dans les situations de parole, dans les types de discours, dans l'*éthos* des personnages ou le *motus visé*. En effet, outre quelques passages narratifs succincts ou quelques moments descriptifs dont Lemaire rend fidèlement la teneur, le chant III de l'*Iliade* se compose essentiellement de discours ou d'échanges plus brefs, mettant en scène les Troyens Pâris, Hector et Priam mais aussi les Grecs Ménélas et Hélène. Pour l'analyse de ces discours, nous disposons d'un commentaire rhétorique inédit du chant III de l'*Iliade*, dicté par Hanffius en 1577 et publié par un de ses élèves<sup>7</sup>. Certes postérieur au texte de Lemaire, il offre cependant une image précise d'une lecture rhétorique d'un texte antique, fondée sur l'enseignement de la rhétorique tel qu'il était pratiqué depuis la Renaissance<sup>8</sup>. Pour les *Illustrations*, nous proposerons notre propre commentaire rhétorique des discours tels que Lemaire les réécrit, en nous appuyant toutefois sur les termes de l'indiciaire qui renvoient, par leur précision et leur technicité, à une lecture et une interprétation rhétoriques, ainsi que sur les marques de découpage présentes dans le texte, différentes éditions du XVI<sup>e</sup> siècle ayant des pieds de mouche (¶) et/ou des sauts de paragraphe<sup>9</sup> (que nous noterons ici par le signe §).
- 4 Lemaire réécrit le chant III de l'*Iliade* en adoptant le point de vue et — en grande partie — la cause des Troyens. De plus, il prend en compte un lecteur bien particulier de ses *Illustrations* : le jeune Charles de Habsbourg, archiduc d'Autriche et prince des Espagnes, futur Charles Quint<sup>10</sup>. À ces deux biais politiques de la « translation » lemairienne correspondent deux procédés de réécriture, que nous examinerons successivement : d'une part la simplification manichéenne des personnages emblématiques, en particulier Ménélas et Hélène, visant à atténuer l'éloge des Grecs ; d'autre part la complexification de la figure problématique de Pâris, être dévoyé mais divin, repère servant à l'institution du prince.

## 1. Hélène et Ménélas

- 5 Lemaire repense la rhétorique des discours de l'*Iliade* de façon à modifier la valeur de la nation grecque mise en scène par Homère. Ces modifications se produisent à l'échelle du traitement des personnages : les discours d'Hélène et de Ménélas sont simplifiés dans le détail, sinon supprimés dans leur ensemble, si bien que ces figures emblématiques de la beauté et du pouvoir royal deviennent les repoussoirs de la nation française à laquelle Lemaire veut offrir ses lettres de noblesse en en dressant la généalogie troyenne.
- 6 Le changement le plus visible sur le texte de l'*Iliade* concerne la suppression de deux discours tenus par Hélène : lorsqu'elle décrit les Grecs à Priam et lorsqu'elle répond à Vénus qu'elle ne veut pas voir Pâris.

- 7 Tout d'abord, lorsque Priam s'adresse à Hélène sur la tour de la porte Scée, la série de questions sur l'identité des illustres Grecs qui s'offrent à leurs yeux, ainsi que les réponses d'Hélène qui non seulement nomme ces Grecs, mais en donne aussi une description élogieuse, sont en grande partie tronquées. La requête initiale de Priam, formulée différemment chez Lemaire par rapport à Homère, prépare cette suppression :

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Homère :</b></p> <p>« [...] — Je voudrais, par exemple, connaître le nom de ce guerrier prodigieux. Quel Achéen est-ce donc que ce héros si noble et si grand ? Il en est de plus grands, sans doute, qui le dépassent de la tête. D'aussi beau en revanche, jamais mes yeux n'en ont vu ni d'aussi imposant. Il a tout l'air d'un roi<sup>11</sup>. »</p> | <p><b>Lemaire :</b></p> <p>« [...] ¶ Sied toy icy, ma fille, et me dis qui sont ces personnages que je voy là surpasser tous les autres, tant en hauteur de stature, comme en resplendeur daornemens<sup>12</sup>. »</p> |
|--|--|

Chez Lemaire, Priam s'enquiert seulement de savoir qui sont les « personnages » qu'il voit : sa demande est générale et ne concerne pas le seul Agamemnon, qu'il ne décrit pas si longuement ni en des termes si élogieux que ne le faisait le Priam d'Homère<sup>13</sup>. La réponse d'Hélène au roi des Troyens entérine ce changement :

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Homère :</b></p> <p>« [...] Mais je te répondrai, puisque tu questionnes et enquêtes. Cet homme est le fils d'Atrée, le puissant Prince Agamemnon, noble roi et puissant guerrier tout ensemble. Jadis il était aussi mon beau-frère, à moi, la face de chienne — si ce passé a jamais été vrai<sup>14</sup>. »</p> | <p><b>Lemaire :</b></p> <p>« [...] ¶ Mais ie suis contente dobeïr à ton commandement, et toy informer de ce que desires sauoir<sup>15</sup>. »</p> |
|---|--|

- 8 Hélène annonce qu'elle est prête à répondre à toutes les questions de Priam, mais Lemaire ne traduit pas ses réponses : Agamemnon n'est donc pas décrit chez Lemaire, *a fortiori* il ne fait pas l'objet d'un éloge. Poursuivant cette logique qui consiste à refuser d'écrire l'apologie des Grecs, Lemaire supprime la suite de l'échange entre Priam et Hélène, le premier demandant ce qu'il voit et la seconde répondant, les deux faisant l'éloge de ceux qu'ils observent. En effet, louer les Grecs irait à l'encontre du projet général des *Illustrations*, qui tend à démontrer l'origine troyenne — donc noble — de la Gaule. Ce projet est exposé par Mercure dès le prologue du premier livre des *Illustrations* :

[...] la glorieuse resplendissance presque de tous les Princes qui dominent aujourdhuy sur les nations occidentales, consiste en la rememoration veritable des hauts gestes Troyens. A fin donques de redresser, et ressourdre [ressusciter] ladite tresnoble histoire, qui presque estoit tombee en decadence, et deprauation ruïneuse, [...] ie stimulay et enhardis lentendement du tien tresadonné seruiteur volontaire, Secretaire, Indiciaire et Historiographe Iean le Maire de Belges, enuiron lan XXVII. de son aage, qui fut lan de grace Mil cinq cens, à ce quil osast entreprendre ce labeur<sup>16</sup> [...].

Ces origines troyennes doivent être un objet de fierté pour les cours de Bourgogne et de France ; elles doivent en outre appuyer la nécessité de pacifier les relations entre ces

deux États, étant d'une souche commune. Cela suppose que l'historiographe fasse revivre la gloire de Troie et atténue l'éloge du peuple ennemi.

- 9 Cette interprétation est confirmée par l'autre suppression d'un discours entier : la réponse d'Hélène stupéfaite à Vénus qui lui demande de rejoindre Pâris dans sa chambre, alors que ce dernier vient de quitter — ou de perdre — le combat singulier face à Ménélas. Chez Homère<sup>17</sup>, lorsqu'Hélène se rend compte que c'est Vénus et non « une vieille d'autrefois » qui l'invite à rejoindre Pâris, elle lui adresse ce qu'Hanffius identifie comme une *expostulatio*<sup>18</sup>, c'est-à-dire une série de violentes récriminations, qu'elle accompagne d'une *amplificatio* pour rendre mieux compte de son indignation envers les pratiques de la déesse. Vénus en colère rappelle alors à Hélène ce que celle-ci doit aux dieux et en particulier à elle-même : par une menace également assortie d'une *amplificatio*<sup>19</sup>, la déesse parvient à effrayer Hélène, qui se résigne à rejoindre Pâris. Or, Lemaire ne traduit pas les menaces de Vénus et transpose l'*expostulatio* d'Hélène envers la déesse par un discours rapporté :

Laquelle chose oyant la belle Heleine, de primeface ne voulut acquiescer daller vers Paris. Et dit par effect, que iamais en la compagnie dun homme si lasche et si couard ne se daigneroit trouuer. ¶ Mais apres ce quelle se fut apperceüe que cestoit la Deesse Venus qui ainsi la semonnoit, elle y alla<sup>20</sup>.

- 10 Ce traitement au discours narrativisé des reproches d'Hélène les rend considérablement moins véhéments. Lemaire atténue la force de caractère de la femme grecque et alimente ainsi l'image topique au XVI<sup>e</sup> siècle d'une Hélène impudique, qui partage largement la responsabilité de son enlèvement avec Pâris. De plus, Hélène adresse ici ses remontrances avant de reconnaître Vénus, alors qu'elle croit encore s'adresser à une femme de chambre, à une inférieure. Lorsqu'elle reconnaît Vénus, sans que celle-ci n'ait apparemment prononcé le moindre mot, la moindre menace, Hélène s'exécute, se montrant ainsi véritablement « lasche » et « couard[e] ». D'une part, cette attitude justifie le manque de volonté de Pâris à retourner combattre avec Ménélas alors que Vénus s'oppose à sa perte : la volonté de la déesse, même non formulée, est toute puissante et rend vain tout discours d'*expostulatio*. Non seulement on ne peut qu'obéir à une déesse, mais en plus Hélène, à la suite de Pâris qu'elle vitupère pourtant, a fait le choix de Vénus, de la volupté : dans la logique lemairienne, elle ne peut désormais que s'y tenir. D'autre part, l'historiographe bourguignon évite de reprendre un passage qui sauvait quelque peu l'honneur d'Hélène et transforme le sursaut d'orgueil de celle-ci (chez Homère) en témoignage de peur voire de concupiscence. Dans toutes les *Illustrations*, seul le blâme accompagne en effet la Grecque, dont l'*éthos* mais aussi le parcours avec Pâris, symbolisant le choix de Vénus, sont un exemple de vice<sup>21</sup>.

- 11 Lemaire participe aussi à fixer l'image récurrente au XVI<sup>e</sup> siècle d'une Hélène impudique, coresponsable de la guerre de Troie avec Pâris. Hélène étant une femme, ayant en outre une part de divinité par l'influence de Vénus, le principe de sa culpabilité dans la guerre était nul chez Homère :

Non, il n'y a pas lieu de blâmer les Troyens ni les Achéens aux bonnes jambières, si, pour telle femme, ils souffrent de si longs maux. Elle a terriblement l'air, quand on l'a devant soi, des déesses immortelles<sup>22</sup>...

Selon Hanffius, l'acte de discours qui est effectué ici par les chefs troyens réunis est une *excusatio*, fondée sur la beauté d'Hélène, signe visible de l'influence de Vénus sur elle<sup>23</sup>. Or, Lemaire lui substitue une simple justification, qui repose sur la même raison :

Certes ce nest point chose estrange, si les Troyens et les Grecz soustiennent tant de maux, et par si longue espace, pour vn tel visage, qui ne semble point estre de femme humaine, ainçois plustost dune Deesse immortelle<sup>24</sup>.

Entre « il n'y a pas lieu de blâmer » chez Homère et « ce nest point chose estrange » chez Lemaire, la différence ne tient pas seulement au vocabulaire, mais également à l'acte de discours qui est réalisé. Chez l'indiciaire, l'influence de Vénus sur Hélène explique la guerre de Troie, mais ne constitue plus une excuse. À la femme grecque qui s'est laissée enlever par Pâris, on peut désormais attribuer une part de culpabilité dans cette guerre<sup>25</sup>.

- 12 Ménélas, premier époux d'Hélène, fait également l'objet d'une simplification visant à dévaloriser le camp des Grecs. En effet, lors de son adresse à Jupiter au cours de son duel contre Pâris, le Ménélas de Lemaire apparaît comme un mauvais roi. Aucune critique n'était pourtant exprimée à son égard dans l'*Iliade*, où il s'exprime en ces termes :

À son tour alors, le bronze à la main, l'Atride Ménélas s'élançe, en priant Zeus Père : « Sire Zeus ! donne-moi de punir celui qui m'a, le premier, fait tort, le divin Alexandre, et dompte-le sous mon bras. Ainsi chacun désormais, jusque chez les hommes à naître, redoutera de faire tort à l'hôte qui lui a montré amitié<sup>26</sup>. »

- 13 L'analyse rhétorique d'Hanffius menée sur ce passage d'Homère fait apparaître trois arguments qui appuient la prière de Ménélas à Jupiter :

Le premier repose sur l'honnête ou la cause (*ab Honesto seu à caussâ*), parce que Pâris avait le premier porté l'offense, pour cette raison il est honnête et équitable qu'il soit puni. Le second argument repose sur la circonstance de la facilité (*ab adjuncto facili*), parce qu'il remarque la faisabilité et indique les instruments, à savoir sa main et sa force. Le troisième argument repose sur la fin et l'utilité de l'effet (*à fine & effectu utili*), afin qu'assurément par cette punition et cette vengeance les autres hommes soient détournés, terrifiés, de semblables infamies<sup>27</sup>.

Or, seuls deux de ces arguments sont repris par Lemaire lorsqu'il réécrit ce discours, ceux qui portent sur l'honnête et l'utile :

Alors Menelaus se dressa sur les pointes de ses piedz à tout son dard, et fait vne brieue oraison en ceste maniere : ¶ « Ottroye moy, ie te prie, ô Roy Iupiter, que cestuy cy qui mha accomblé de tant de maux, soy puni selon ses demerites, à fin que ceux qui sont maintenant en vie, et toute leur posterité quand ilz en orront parler, ayent crainte de maculer les nobles maisons esquelles ilz auront esté receuz par amitié<sup>28</sup>. ¶ »

En supprimant la proposition « et dompte-le sous mon bras », Lemaire annule de fait le second argument de Ménélas qui consistait à préciser que l'arme du chef grec était prête et pouvait d'autant mieux frapper Pâris. Ménélas ne se présente plus comme l'instrument de la vengeance divine, mais comme sujet à sa propre colère.

- 14 Par la suite, cette suppression modifie la portée de la plainte du Grec envers son Dieu lorsqu'il voit ses premières attaques échouer. C'est d'autant plus remarquable que, cette fois, Lemaire ne change en rien les termes d'Homère :

¶O pere Iupiter, certainement de tous les Dieux qui sont au ciel et en la terre, il nen est nul pire que toy. Nagueres quand ie te faisoye ma priere, iauoye conceu esperance que Paris receuroit par mes mains le guerdon [la récompense] de la criminelle iniure quil mha inferee : mais maintenant mon espee du premier coup sest rompue, et ma lance ha esté iettee en vain, sans auoir entamé les membres de mon ennemy<sup>29</sup>. §

Ainsi réécrite, la colère de Ménélas après l'échec de ses attaques semble injustifiée, puisqu'il n'avait pas demandé à Jupiter de force physique. Non seulement Ménélas

blasphème, mais Lemaire invite en outre son lecteur, par cette suppression de l'argument *ab adjuncto facili*, à rester dans l'ordre du droit et non des faits, de la force présente : le Ménélas d'Homère, se faisant instrument divin, invoque une sorte de droit du plus fort en indiquant qu'il est prêt à frapper, ce que Lemaire ne semble pas approuver. Chez Homère, si Ménélas doit gagner, c'est par le droit et non par la force. Chez Lemaire, au-delà de la dévalorisation des Grecs en général et de leur roi en particulier, il s'agit aussi de mettre en garde les princes de son temps contre les dévoiements qui furent ceux de leurs prédécesseurs, afin de les éviter à l'avenir. L'opportunité de donner à lire à Charles de Habsbourg, futur grand empereur de l'Europe, une histoire de ses origines ne peut être que l'occasion de l'avertir contre d'éventuelles dérives de son pouvoir, et en même temps de lui proposer des repères pour situer sa future pratique politique.

## 2. Pâris

- 15 Le modèle le plus évident et à la fois le plus problématique du jeune prince est offert par la figure de Pâris. Fidèle à la légende de Troie, Lemaire ne masque en rien sa trahison contre son hôte Ménélas, sa concupiscence envers Hélène, sa lâcheté au moment où il aperçoit Ménélas lors de l'affrontement des armées ; d'une manière générale son choix de vivre à la façon de Vénus et non selon les préceptes de sagesse de Pallas ou de Junon. Ce choix, longuement mis en scène à travers l'épisode du jugement de Pâris et les différents discours des Déesses, est la clé allégorique de l'ensemble du récit<sup>30</sup>. Toutefois, puisque l'adolescent est à même de fournir une identification au jeune Charles de Habsbourg, il importe que ses dévoiements soient expliqués et puissent être amendés. D'une part, l'influence divine de Vénus explique ce basculement d'une attitude vertueuse, dans sa jeunesse, à un comportement dissolu ; d'autre part, nous voudrions souligner comment Lemaire, à la suite de Valla, modifie la rhétorique d'Homère, de façon à tirer malgré tout une leçon édifiante de l'attitude de Pâris. C'est le cas notamment au moment où, suite au discours d'Hector, ce dernier propose de mettre fin à la guerre par un combat singulier avec Ménélas. Nous analyserons donc en détail la réécriture du discours d'Hector à Pâris, au début du chant III de l'*Iliade*.
- 16 Dans un premier temps, les reproches d'Hector sont fidèlement reproduits d'Homère à Lemaire :

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Homère :</b></p> <p>« Ah ! qu'ils doivent rire à cette heure tous les Achéens chevelus, eux qui se figuraient tel champion comme un preux, à voir la beauté sur ses membres, alors qu'au fond de lui il n'est force ni vaillance<sup>31</sup>. »</p> | <p><b>Lemaire :</b></p> <p>« Ne vois tu combien de liesse ces Grecz perruquez et calamistrez en ont receu, et à bon droit, comme ceux qui cuidoient que ainsi comme tu es le plus beau de tous, aussi tu fusses le plus cheualeureux ? là où maintenant ilz entendent bien, quil y ha en toy trop plus de beauté que de vaillance. ¶ Assez as tu de formosité [beauté] et bonne taille de corps et de membres, mais le courage test deffaillant<sup>32</sup>. »</p> |
|--|---|

- 17 Les deux auteurs illustrent l'opposition endoxale entre la beauté — qui relève du féminin — et la vaillance — virile. Ce reproche d'Hector n'atteint pas seulement Pâris

mais affecte tous les Troyens. C'est ce qu'explique Hanffius lorsqu'il commente ces vers :

En effet Homère part de l'idée que les princes bons et forts sont beaux : c'est pourquoi d'après cette circonstance [de personne], la beauté, dit Hector, les Grecs pouvaient certes déduire que Pâris était fort, mais comme à l'instant ils voient le contraire, à savoir la fuite de Pâris, ils infèrent encore facilement d'après cet effet ce contraire, le fait que non seulement Pâris, mais aussi les autres Troyens sont lâches et peureux<sup>33</sup>.

Cette interprétation confirme l'idée que Pâris est un type et que son mauvais comportement affecte la nation toute entière. Il est, pour cette raison, chez Homère comme chez Lemaire, un modèle qui doit servir de repoussoir aux autres princes.

- 18 Mais la suite du discours d'Hector diffère quelque peu entre Homère et Lemaire, ou plus précisément entre Homère et Valla, de sorte que la condamnation de Pâris change de dimension. Chez Homère, Hector lance un défi à Pâris, celui de combattre Ménélas :

| Homère :  | Valla :  | Lemaire :  |
|---|--|--|
| « Tu ne veux donc pas affronter Ménélas chéri d'Arès ? Ce serait le moyen de savoir ce qu'il vaut, l'homme dont tu détiens la jeune et belle épouse <sup>34</sup> . » | « O dedecus non sustitunisti congedi cum Menelao ? quid ita ? quia nosti qualis bello uir, quantusque sit ille cui coniugem ademisti <sup>35</sup> . » | « O quel deshonneur, qui nas osé attendre Menelaus ! Dont vient cela ? Certes pource que tu congnois quel homme il est à la guerre : et combien celuy fait à redouter, à qui tu as osté sa femme <sup>36</sup> . ¶ » |

Hanffius commente ainsi les deux actes de discours qui sont effectués dans ces propos :

Il répète la honte liée à la lâcheté et, par une Ironie acerbe, il lui ordonne d'avancer sur Ménélas et de le combattre<sup>37</sup>.

- 19 Hector scandalisé provoque Pâris pour que ce dernier rachète son comportement peureux. Or chez Valla comme chez Lemaire, Hector s'arrête à la seule expression de sa colère : il reformule sa *propositio* et avance une explication sarcastique. Bien que le ton soit le même, un seul acte de discours est effectué ici : à l'ordre de l'Hector d'Homère, s'oppose chez Valla puis chez Lemaire la seule répétition insistante de la faiblesse du jeune berger dont la beauté faisait pourtant promettre une grande force. Si l'Hector de l'*Iliade* lance un défi à Pâris, sous forme d'attaque cinglante, en revanche dans les *Illustrations*, par le truchement de la traduction latine, cette provocation disparaît (et n'est au mieux présente que sous forme d'insinuation). Chez les auteurs de la Renaissance, la décision de Pâris de combattre a de ce fait une apparence spontanée, souveraine : elle n'est plus la réponse à un défi.
- 20 Cela est confirmé par la réponse de Pâris à son frère, « tu veux... » devenant « si tu veux... » :

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>Homère :</b></p> <p>« Ne me reproche pas pourtant les dons charmants de l'Aphrodite d'or. [...] Tu veux en revanche qu'aujourd'hui je me donne à la guerre et à la bataille ? Eh bien ! fais seoir tous les autres, Troyens ou Achéens : après quoi, entre les lignes, mettez-nous tous les deux aux prises, Ménélas chéri d'Arès et moi<sup>38</sup>. »</p> | <p><b>Valla :</b></p> <p>« Neque mihi vituperationis loco objicias Veneris dona. [...] Quod si me singulari praelio cum Menelao certare uis, iube Troianos omnes atque Graecos cessare, ac circumsidere certaminis nostri testes, quod nos duo in medio committemus<sup>39</sup> [...] »</p> | <p><b>Lemaire :</b></p> <p>« ¶ Mais ie te prie, ne me veuilles point mettre au deuant, par maniere de reproche et vituperation, les dons de la Deesse Venus. [...] ¶ Et si tu veux ores que je combatte corps à corps contre Menelaus, commande que tous les Troyens, ensemble les Grecz cessent et se tiennent coys, en regardant le combat que nous ferons nous deux<sup>40</sup> [...] »</p> |
|--|--|---|

Dans l'*Iliade*, lorsque Pâris accepte le combat singulier contre Ménélas, c'est analysé par Hanffius comme une *confutatio* :

Mais il réfute (*refutat*) deux très puissants défauts ou reproches. Et d'abord il réfute (*confutat*) la réelle infamie de ses attraits qui avait été mise en avant [...]. Ensuite, afin de repousser de lui le crime de lâcheté, [crime que lui avait fait Hector] sous la forme d'une Question insistante ou autrement d'un fait contraire [ne pas affronter Ménélas], il s'offre en outre à la lutte, et même au combat singulier contre Ménélas<sup>41</sup>.

Hanffius isole deux moments de la réfutation : celui qui porte sur la beauté puis celui qui porte sur la lâcheté de Pâris. Celui-ci se dédouane du premier reproche — il rejette la faute sur les Dieux — et montre une attitude qui rend caduc le second. En revanche, dans la traduction de Valla, ce deuxième temps est sa *propositio* : l'éditeur des *Illustrations* souligne le changement d'acte de discours par un pied de mouche. Dans ce discours, Pâris se présente comme l'auteur de l'idée du combat singulier, ce que souligne la tournure hypothétique — et non plus interrogative — de Pâris (« si tu veux »), qui se trouvait déjà chez Valla (« *si me singulari praelio cum Menelao certare uis* »). Ce que les auteurs de la Renaissance mettent en avant, c'est que l'adolescent, jusqu'alors en proie à Vénus — au vice — sait se corriger au moment fatidique : « lequel exemple fait bien à noter pour tous gentilzhommes modernes » précise Lemaire<sup>42</sup>.

- 21 L'étude des conclusions du discours d'Hector dans l'*Iliade*, dans sa traduction latine puis dans les *Illustrations* permet de préciser les motifs du changement de traitement de Pâris :

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Homère :</b></p> <p>« Ah ! les Troyens sont trop timides ; sans quoi, ils t'eussent déjà passé la tunique de pierre, pour tout le mal que tu as fait<sup>43</sup>. »</p> | <p><b>Valla :</b></p> <p>« Itaque si nescis, ecce omnes Troiani, qui tuorum scelerum defendendorum gratia arma sumpserunt, ex tuo timore &amp; ipsi territi sunt ad pugnandum<sup>44</sup>. »</p> | <p><b>Lemaire :</b></p> <p>« [...] Et à fin que tu saches, voicy tous les Troyens, lesquelz pour deffendre ton crime et ton forfait ont compris les armes, maintenant sont tous estonnez de ta crainte et faute de cœur, et nont plus courage aucun de combatre<sup>45</sup>. ¶ »</p> |
|--|---|---|

Chez Homère, la condamnation de Pâris est sans appel — il faut le lapider — et emporte celle des Troyens en général. Hector songe à un châtimement de tout le peuple pour

signifier à Pâris l'étendue de ses turpitudes, et le pousser ainsi à une réaction salutaire. Or, envisager la lapidation du prince est inconcevable au XVI<sup>e</sup> siècle : c'est non seulement une pratique barbare, mais cela suppose également que le choix du prince reviendrait au peuple et non à Dieu. C'est pourquoi la conclusion d'Hector traduite par Valla et reportée dans les *Illustrations* ne peut pas désavouer complètement Pâris. Elle souligne en outre que du comportement du chef dépend celui de la nation. Il en résulte que, dans les *Illustrations*, Pâris réagira au discours d'Hector non pour sauver son honneur auprès des Troyens mais bien pour ressusciter le courage de ceux qui ont agi par devoir envers leur prince pourtant « crim[inel] ». Chez les humanistes que sont Valla et Lemaire, le reproche qu'Hector fait à Pâris ne repose plus sur son comportement personnel, mais sur son attitude vis-à-vis du peuple et du moral de celui-ci dont il est, en tant que prince, responsable. Si l'Hector d'Homère condamnait en Pâris le choix de Vénus — condamnation qui poussait l'adolescent à réagir —, la réaction du Pâris latin puis français est motivée par le sens du devoir politique que retrouve le jeune prince à la vue de son peuple fourvoyé par sa faute<sup>46</sup>. Que le jeune homme subisse l'influence de Vénus est un problème seulement moral, mais lorsque cette influence se traduit par de la couardise sur le champ de bataille, cela devient un problème politique et c'est cet argument que mettent en avant Valla puis Lemaire. On comprend d'ailleurs sans mal que l'historiographe des cours de Bourgogne puis de France se montre sensible à l'efficacité de cette *admonitio*, qu'il nomme pour sa part une « reprehension<sup>47</sup> » : un discours adressé à un prince qui, sans en faire la condamnation, lui montre ses torts et la façon de les redresser.

- 22 La qualification rhétorique de l'attaque d'Hector que Lemaire propose dans la phrase introductrice de son discours confirme que l'historiographe bourguignon avait pleinement conscience de ce virage idéologique et qu'il l'a appuyé dans sa réécriture. En effet, cette phrase introductrice nous renseigne sur les intentions rhétoriques de chaque auteur-traducteur. Si Hanffius parle d'*exsecratio*<sup>48</sup> pour qualifier les « termes infamants » d'Hector à son frère dans l'*Iliade*<sup>49</sup>, les mots employés par Valla et Lemaire diffèrent en revanche sensiblement (nous soulignons) :

|  |   |
|--|---|
| <b>Valla :</b><br>« Ad cuius rei spectaculum, Hector exandescens ignominiosis in fratrem <i>invectus</i> ex verbis <sup>50</sup> . » | <b>Lemaire :</b><br>« A ce spectacle, la fleur de cheualerie Hector, tout enflambé d'ire et de maltalent [colère], commença à <i>vituperer</i> son frere par paroles ignominieuses <sup>51</sup> [...]. » |
|--|---|

Valla évoque une *invectiva* pour qualifier le type de discours d'Hector, tandis que Lemaire y lit une *vituperatio*. Tous ces termes renvoient aux reproches adressés à Pâris et peuvent, dans bien des contextes, être synonymes. Néanmoins, si l'on considère à la fois que les deux auteurs de la Renaissance avaient des projets différents (traduction pour l'un, réécriture politiquement orientée pour l'autre) et qu'ils changent sciemment les termes employés pour décrire le discours d'Hector, il semble permis d'interpréter cette différence d'identification rhétorique. Entre l'*exsecratio* d'Homère et l'*invectiva* de Valla, la véhémence du discours est atténuée, puisque l'*invectiva* se limite à une parole injurieuse, tandis que l'*exsecratio* était une condamnation sans appel, en témoigne le recours à la lapidation. Mais Lemaire, en identifiant son discours comme une *vituperatio*, porte peut-être plus loin les conséquences de la modification de Valla, si on considère que ce dernier type de discours ne renvoie qu'à un blâme. Lemaire réduit

encore la violence de l'attaque d'Hector envers son frère et, ce faisant, il modifie surtout la situation de parole dictée par le rapport supposé qui lie les personnages : si l'Hector qui exècre ou invective son frère rompt l'alliance avec ce dernier (rupture d'ailleurs temporaire, le but étant de le faire réagir), celui qui le vitupère reste son allié, tout en l'invitant vivement à changer sa conduite<sup>52</sup>. Dans les *Illustrations*, Pâris n'est pas un prince ennemi dans sa propre nation — comme c'était le cas selon l'*Iliade* et sa traduction latine — mais demeure un allié, quoique fourvoyé, que l'on remet dans le droit chemin par une « reprehension ». Lemaire procède ici à un assouplissement de la remontrance au prince, nécessaire dans une œuvre directement adressée à des lecteurs royaux actuels ou en devenir.

- 23 Lemaire modifie donc la nature du discours adressé à Pâris pour en faire un personnage moins détesté — et moins détestable — et qui pourra, à l'occasion, servir sinon de modèle, du moins de repère au jeune Charles Quint pour s'identifier. Le discours de Pâris qui fait suite aux reproches de son frère confirme l'importance de la notion d'alliance entre les deux chefs troyens. En effet, l'exorde de Pâris rassure son frère sur son engagement pour la cause troyenne :

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Homère :</b></p> <p>« Hector, tu as raison de me prendre à parti : c'est de stricte justice. Ton cœur, à toi, toujours est inflexible : on croirait voir la hache qui entre dans le bois, quand, aux mains de l'artisan taillant la quille d'une nef, elle aide à l'effort de l'homme. Ton cœur est aussi ferme au fond de ta poitrine<sup>53</sup>. »</p> | <p><b>Lemaire :</b></p> <p>§ « Selon le droit de ta nature, monseigneur mon frere Hector, tu nas pas trop oultrageusement reproché ma lascheté : Car ton corps et ton courage ne sont plus fatiguez de labeur quotidien, ne plus ne se meuent pour aucun rencontre, que fait vne dure coignee, laquelle le charpentier ou boquillon exerce continuellement à couper bois. Et par ce moyen, le trenchant dicelle, dur, acéré, et bien trempé, saffine iournellement, par la perseuerance de lœuure<sup>54</sup>. ¶ [...] »</p> |
|--|---|

Les discours de Pâris chez Homère et chez Lemaire sont semblables, car le Pâris d'Homère s'efforce précisément de recréer l'alliance après la rupture. C'est pourquoi, d'après les termes d'Hanffius, Pâris réinterprète l'*exsecratio* de son aîné comme une *objurgatio*<sup>55</sup>, il répond aux reproches d'Hector en tant qu'allié et non en tant qu'ennemi. Pâris affirme donc que son frère a raison et n'a pas parlé « trop oultrageusement<sup>56</sup> », c'est-à-dire qu'il n'est littéralement pas allé trop loin. Pâris compare en outre Hector à une hache puissante et acérée : *captatio benevolentiae* visant à confirmer l'alliance, mais aussi *amplificatio* permettant d'expliquer, et par là de conjurer, l'excès d'acerbité des reproches d'Hector à son égard, qu'Hanffius comme Lemaire avaient noté<sup>57</sup>.

- 24 À la fin de la réécriture du chant III par Lemaire, Pâris a bien regagné le camp des Troyens. Cette idée est bien moins évidente chez Homère où, malgré la défense de Pâris contre Hector, sa fuite du combat singulier lui attire les foudres de son peuple : « à tous il est odieux autant que le noir trépas<sup>58</sup> ! » Lemaire insiste en revanche une nouvelle fois sur l'intérêt du peuple et moins sur la punition du prince : « [...] ilz aymoient mieux que Paris mourust tout seul, que de continuer si dangereuse guerre<sup>59</sup>. » Lemaire n'exclut donc pas le prince de sa propre nation et, en historien impartial, il rappelle à la fin de son chapitre la liste des exploits guerriers de Pâris : ils sont nombreux et dignes d'un vaillant prince troyen<sup>60</sup>. Toutefois, il précise que « ce ne fut point sans ce que Hector lappelast souuent couard et tardif<sup>61</sup> » : au terme de la réécriture d'Homère par

Lemaire, il est clair que si Pâris est souvent coupable de faiblesse vénérienne, pour autant, sous l'action d'un discours efficace, il est encore capable d'assumer pleinement son rôle de prince et ses devoirs envers le peuple. Peu importent les inévitables erreurs de l'adolescent pourvu qu'elles puissent être corrigées par les répréhensions de ses aînés. Lemaire fait ainsi du récit de ses actions un repère édifiant pour ses puissants et jeunes lecteurs des cours de Bourgogne et de France.

- 25 Il reste à déterminer la raison pour laquelle l'historiographe prend la peine de nuancer la condamnation univoque dont Pâris fait l'objet dans *l'Iliade* : pourquoi n'oppose-t-il pas simplement le vieux et sage Priam ou le vaillant et expérimenté Hector — modèles à suivre — à Pâris — le repoussoir ? Tout d'abord, montrer qu'à chaque action infamante un amendement est possible, c'est suggérer qu'en dépit de cet ancêtre vicieux la nation gauloise ne saurait porter le fardeau des turpitudes de Pâris : elle peut être — si elle ne l'est déjà — vertueuse. La figure de Pâris, en effet, ne peut qu'être ambivalente puisqu'il est à la fois un exemple édifiant et un ancêtre donné à voir au futur Charles Quint<sup>62</sup>. Il est un idéal et une donnée à partir de laquelle progresser, notamment grâce à une savante rhétorique dans l'exercice de l'adresse au prince. De plus, en raison de son jeune âge, le neveu de Marguerite d'Autriche s'identifiera aisément à Pâris et non à Priam ou Hector, tous deux plus âgés. D'ailleurs, la jeunesse de Pâris, avant de venir à Troie et de rejoindre la famille royale, est caractérisée par une grande vertu, un jugement droit et une force physique remarquable. C'est ainsi que Lemaire — par la voix de Mercure, dans le prologue — propose lui-même de figurer le jeune archiduc de Bourgogne et d'Autriche sous les traits de Pâris :

Ne aussi ne scay ie, qui mieux puist figurer le personnage du tresnoble enfant Royal, Paris Alexandre, que le tien trescher neuveu Larchiduc Charles d'Austriche et de Bourgongne, Prince des Espaignes, etc. Parquoy nous en prendrons icy la similitude de mesmes : et presupposons que la lecture de ce present premier liure luy representera le cours de son aage pueril, depuis ores quil est sur le dixieme an, iusques à ce quil soit parcreu [parvenu] en adolescence. Lequel temps pendant en ses iuueniles exercices il peult (louablement et sans reprehension) ensuiure les actes de Paris Alexandre, filz du Roy Priam de Troye<sup>63</sup> [...].

- 26 L'« aage pueril » de Pâris doit bien servir de modèle pour le jeune prince, mais ce modèle ne doit pas s'étendre au-delà du premier livre où il est représenté, c'est-à-dire avant le jugement des trois déesses, et, dans les faits, avant qu'il n'ait de responsabilité politique envers la nation troyenne. L'« adolescence » est le moment central de l'édification du prince, où il doit choisir entre poursuivre dans le vice, la satisfaction personnelle, ou corriger ses fautes.
- 27 L'échange entre Pâris et Hector avant le combat singulier concentre ainsi l'enjeu de la prise de responsabilité vis-à-vis du peuple au moment de l'adolescence du prince. En outre, cette délimitation chronologique se double d'une rupture dans l'attitude de Pâris : dans son jeune âge sont loués les « actes » de celui-ci, tandis que son arrivée à Troie, sa reconnaissance par Priam et Hécube, puis toute l'action qui mènera à la guerre seront marquées uniquement par des paroles, des discours à l'efficacité rhétorique d'autant plus dangereuse qu'elle sert des fins non louables. Or c'est précisément ce qu'Hector reproche à son frère au début du chapitre XVI du deuxième livre des *Illustrations*, reproche qui était absent de *l'Iliade* :

| Homère :   | Valla :   | Lemaire :  |
|--|---|--|
| « Ah ! Pâris de malheur<br>[Dusparis] ! ah ! le bellâtre,<br>coureur de femmes et<br>suborneur <sup>64</sup> ! » | « Disparis uere non paris,<br>forma insignis, sed amore in<br>mulieres perditio, uerbis<br>audax, rebus ignauus <sup>65</sup> [...] » | ¶ « Dysparis et non Paris de beauté<br>nompareille, mais tout perdu en<br>lamour des femmes, hardy de<br>paroles et lasche à leffect <sup>66</sup> [...] » |

- 28 Les reproches d'Hector portent sur quatre points : le malheur que Pâris a apporté avec lui (c'est ce qu'exprime le terme grec « *Dusparis* » que Lemaire, sur le modèle de Valla, transpose directement en français), sa trop grande beauté, sa corruption par les femmes, sa vantardise. Or dans *l'Iliade*, si quatre reproches sont adressés à Pâris, le quatrième diffère sensiblement puisqu'il porte encore sur son penchant pour les femmes qui provient de l'influence de Vénus<sup>67</sup>. Dans le quatrième terme de la liste de reproches, Valla et Lemaire insistent bien plus qu'Homère sur l'inadéquation entre paroles et actes qui caractérise Pâris. Dans *l'Iliade*, ce dernier était critiqué pour sa beauté trompeuse et son goût pour le sexe opposé mais pas pour son éloquence dévoyée. Ce nouveau reproche ne doit pas surprendre chez un humaniste tel que Valla, dont les traités en forme de dialogue remettent la parole vive au centre de la transmission du savoir et de la vertu<sup>68</sup>. Mais chez Lemaire, lui aussi humaniste sensible à la puissance de l'éloquence<sup>69</sup>, cette condamnation résonne comme un avertissement contre une rhétorique corrompue, en particulier en temps de guerre où distinguer la bonne rhétorique de la mauvaise devient une question de survie nationale.
- 29 En conclusion, Lemaire dans ses *Illustrations* n'a pas seulement traduit, ou adapté Homère : il a fait une lecture rhétorique des discours du chant III de *l'Iliade* — tel qu'il lui était présenté dans la traduction latine de Lorenzo Valla. Cela lui permet d'écrire son histoire de Gaule avec la plus grande précision possible et un talent aussi subtil que développé pour transmettre une idée de la nation ou du monarque en Europe. Dans cette étude, la possibilité de s'appuyer sur une lecture rhétorique d'Homère réalisée avec les mêmes outils d'analyse rhétorique que ceux dont disposait Lemaire se révèle un élément précieux pour mieux comprendre un texte aux enjeux si variés que celui des *Illustrations* : qu'ils soient historiques et culturels (valoriser et unir les France « orientale » et « occidentale » aux dépens des autres nations) ou encore pédagogiques et politiques (donner au futur Charles Quint en particulier et aux autres monarques en général des préceptes de droit sur la guerre ou un repère pour situer sa pratique du pouvoir). Clément Marot, lorsqu'il compara<sup>70</sup> « Homere le Gregeoy » à « Jan le Maire Belgeoy », ne s'est pas trompé sur l'étonnante similarité des deux auteurs, leur goût pour la poésie épique, tout en notant bien par la paronomase leur différence ténue mais fondamentale : l'importance du fait national pour guider l'écriture d'une histoire telle que celle de la guerre de Troie.

## NOTES

1. Voir J. Abélard, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye de Jean Lemaire de Belges*, Genève, Droz, 1976.
2. Jean Lemaire de Belges, *Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, dans *Œuvres*, Jean-Auguste Stecher (éd.) [Louvain, 1882-1885], Genève, Slatkine Reprints, 1969, vol. II, p. 152.
3. Voir à ce sujet G. Doutrepont, *Jean Lemaire de Belges et la Renaissance* [Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1934], Genève, Slatkine Reprints, 1974, p. 138-143 et 298-304. Nous ne pensons pas cependant que Lemaire se soit « born[é] à copier le prosateur italien ». Pour notre étude, nous nous appuyons sur une édition postérieure de cette traduction, disponible sur Google books : *Homeri poetae Clarissimi Ilias per Laurentium Vallensem Romanum e graeco in latinum translata : nuper accuratissime emendata*, Venise, Ioannes Tacuinus de Tridino, 1502.
4. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 152.
5. Lemaire semble avoir toute foi dans la traduction de Valla : dans le reste du passage réécrit à partir de l'*Iliade*, il ne mentionne plus qu'Homère, et non Valla, ce qui laisse entendre qu'il considère avoir une transcription latine fidèle du texte grec. Mais cette traduction de Valla s'écarte aussi, parfois, de l'*Iliade* en grec : par exemple, Valla supprime presque systématiquement les épithètes dites « homériques » associées aux personnages ou aux peuples. C'est pourquoi nous ne considérerons, pour notre étude, que les écarts conscients de Lemaire par rapport à Homère, et ne reporterons le texte de Valla que lorsque ses modifications nous sembleront significatives.
6. Dans l'introduction de son livre *Omero e i suoi oratori : tecniche di persuasione nell'« Iliade »*, Berlin, W. de Gruyter, 2012, p. 1-57, S. Dentice di Accadia justifie le bien-fondé de cette démarche : si l'*Iliade* a été composée des siècles avant la rédaction des premiers traités de rhétorique que nous connaissons, pour autant l'analyse des discours des personnages homériques prouve que l'aède maîtrisait largement l'art de la rhétorique. C'était déjà l'avis de Quintilien dans *l'Institution oratoire* (Paris, Les Belles Lettres, [1976] 2003, II, 17, 8, p. 91).
7. Joachim Hanffius, *In Homeri Quatuor Priores Libros Iliadis. M. Joachimi Hanffii in inclyta Lubeca Scholae olim Rectoris vigilantissimi. Praelectiones Analysin Dialecticam & Poeticam textus monstrantes*, Jean Martin (éd.), Dantzig, Andreas Hünefeld, 1612. Découverte de Francis Goyet à la StaBi de Berlin (après une enquête fouillée de Christiane Louette dans les métacatalogues).
8. Voir notamment P. Mack, *A History of Renaissance Rhetoric 1380-1620*, Oxford, Oxford U. P., 2011. Sur la formation de Lemaire en rhétorique, voir M. F. O. Jenkins, *Artful Eloquence. Jean Lemaire de Belges and the Rhetorical Tradition*, Chapel Hill, North Carolina Studies, 1980, chapitres I et II.
9. Les sauts de paragraphes ne correspondent pas nécessairement à un découpage de plus grande importance, puisque leur répartition remarquablement régulière semble plus fondée sur un critère visuel que sur un travail sur le sens. Tout comme les pieds de mouche, ils sont certes effectués par les imprimeurs de Lemaire. Néanmoins, deux faits justifient que l'on étaye nos analyses sur leur travail : d'une part, ces imprimeurs ont été choisis par Lemaire, et sont connus pour leurs différentes éditions savantes (Geoffroy de Marnef ou Jean de Tournes notamment : voir, au sujet des différentes éditions des *Illustrations*, J. Abélard, *Les Illustrations de Gaule...*, *op. cit.*) ; d'autre part, ces imprimeurs étant eux-mêmes des lettrés, on est en droit de supposer qu'ils ont été éduqués avec la même culture rhétorique que Lemaire. En d'autres termes, leur lecture des *Illustrations*, et en l'occurrence le séquençage des discours en lieux rhétoriques qu'ils proposent, peut sans doute correspondre au projet de Lemaire.
10. A partir de 1504, à la mort de Philippe le Beau, roi de Castille et frère de Marguerite d'Autriche, cette dernière — la protectrice de Lemaire — doit élever ses enfants, dont le futur Charles Quint, né en 1500. Lemaire intègre donc une dimension pédagogique et politique à

l'histoire qu'il est en train de rédiger : sur la genèse mouvementée des *Illustrations*, voir la thèse de J. Abélard, *Les Illustrations de Gaule...*, *op. cit.*, chapitre vi.

11. Homère, *Iliade*, chant III, v. 166-170, Paul Mazon (trad.), Paris, Les Belles Lettres, 1987, t. I, p. 75-76.

12. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 160. Le pied de mouche à l'initiale de la citation sépare la *captatio benevolentiae* de Priam de sa requête.

13. En effet, Hanffius commente ainsi le texte d'Homère : « Pour finir, il s'enquiert de savoir quel est le nom du général Agamemnon, qu'il décrit, en effectuant par sa stature et la grandeur de son corps, sous la forme d'une comparaison [avec les autres guerriers]: de même par une circonstance [de personne], l'autorité et la gravité, sous la [même] forme d'un rapprochement » (*In Homeri...*, *op. cit.*, p. 93). [« Quaerit de summo Imperatoris Agamemnonis nomine, quem describit, ex staturâ & magnitudine corporis per comparationem : item ab adjunctâ auctoritate & gravitate per collationem. »]

14. Homère, *Iliade*, III, v. 176-180, *op. cit.*, p. 76. Hanffius commente ainsi : « Hélène interrogée par Priam non seulement nomme, mais décrit avec finesse les chefs Grecs, dans une narration où les prosopographies doivent être consciencieusement remarquées » (*In Homer...*, *op. cit.*, p.93). [« Helena à Priamo rogata non modo simpliciter nominat, sed etiam eleganter describit Graecorum principes, in quâ narratione diligenter notandae sunt Prosopographiae. »]

15. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 160.

16. *Ibid.*, vol. I, p. 4-5.

17. Homère, *Iliade*, III, v. 399 sq.

18. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 100 : « En effet, d'abord, elle adresse à Vénus des reproches graves. » [« Graviter enim primum cum Venere expostulat. »]

19. *Ibid.*, p. 101 : « Vénus, au début rejetée par Hélène, la presse plus vivement, et l'accuse par des paroles de menaces : en effet elle la menace et de la poursuivre de sa haine et d'une mort ignominieuse. Elle amplifie ce mal futur par le Comparable. » [« Venus ab Helenâ initiò repudiata acrius instat, & minacibus verbis Helenam compellat : minatur enim ipsi & odium & ignominiosam mortem. Amplificat futurum malum à Pari. »]

20. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 167.

21. Voir les condamnations sans appel d'Hélène aux chapitres XXII, XXIII et XXIV du livre II des *Illustrations*, notamment : « O chienne tresdetestable, lisse enragee et vipere tresdangereuse ! Combien y ha il de difference de toy a la noble Nymphe Pegasis Oenone ? Certes, autant quil y ha de choisis d'une chieure infame à vne brebis noble, d'une femme chaste à vne paillarde : et autant quil y ha de distance entre vn doux courage femenin plein damour pudique, et vne affection de louve eschauffee, qui nappete que lexecution de son ardeur libidineuse et effrenee. » (*ibid.*, vol. II, p. 219). Au sujet de l'opposition entre une Œnone idéalisée et une Hélène diabolisée, voir également J. Kem, *Jean Lemaire de Belges's « Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye »*. *The Trojan Legend in the Late Middle Ages and Early Renaissance*, New York, Peter Lang (Currents in comparative romance languages and literatures, t. 15), 1994, chapitre II.

22. Homère, *Iliade*, III, v. 156-158, *op. cit.*, p. 75.

23. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 92 : « Il prononce le jugement des Sénateurs sur Hélène et toute cette guerre, que certainement Hélène est assurément très belle, et doit être comparée aux déesses, de sorte que ceux qui combattent à cause d'elle, ils en sont excusés à juste titre [...]. » [« Judicium Senatorum de Helenâ & toto hoc bello recitat, nimirum Helenam quidem formosissimam, & Deabus comparandam, ita ut qui de eâ dimicant, meritò excusentur [...]. »]

24. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 160.

25. Déjà Valla (*Homeri poetae Clarissimi Ilias...*, *op. cit.*, f. XIII r°) opérait ce changement en traduisant ainsi : « Assurément n'est-ce pas chose inconvenante (*indignum*) que les Troyens et les Grecs soutiennent tant de maux [...] ? » [« Profecto num indignum est Trianos Græcosque tot mala, [...] sustinere [...] ? »] Enfin Ronsard semble se souvenir de Lemaire, ou du moins hériter de

cette réévaluation du rôle d'Hélène dans la guerre de Troie, lorsqu'il écrit : « Il ne faut s'esbahir, disoient ces bons vieillars, / Dessus le mur troyen, voyans passer Helene, / Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine, / Nostre mal ne vaut pas un seul de ses regars. » (*Sonnets pour Hélène*, II, 67, in *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, D. Ménager et M. Simonin, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1994, t. I, p. 412).

26. Homère, *Iliade*, III, v. 350-354, *op. cit.*, p. 83.

27. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 98-99 : « Primum est ab Honesto seu à caussâ, quia Paris prior injuriam intulerit, ideo aequum & honestum est, ut poenas det. Secundum argumentum est ab adjuncto facili ; quam facilitatem notat, & indicat per instrumenta scilicet : per manus & robur suum. Tertium argumentum est à fine & effectu utili, nimirum ut hac poenâ & vindictâ alii homines à similibus flagitiis deterreantur. »

28. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 165.

29. *Ibid.*, vol. II, p. 165. Le discours de Ménélas chez Homère est le suivant : « Ah ! Zeus Père ! il n'est pas de dieu plus exécrationnable que toi. Je pensais punir Alexandre de sa vilénie, et voici mon épée brisée dans mes mains ! et c'est pour rien que ma pique s'est envolée de mon poing : je ne l'ai pas touché ! » (Homère, *Iliade*, III, v. 365-368, *op. cit.*, p. 84).

30. Voir l'étude de F. Cornilliat dans « *Or ne mens* » *Couleurs de l'éloge et du blâme chez les « Grands Rhétoriciens* », Paris, Honoré Champion, 1994, p. 761-861.

31. Homère, *Iliade*, III, v. 42-46, *op. cit.*, p. 71.

32. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 154-155.

33. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 88 : « Homerus enim ferè bonos ac fortes principes fingit esse pulchros : itaque ab hac adjunctâ pulchritudine, ait Hector, Graecos primò quidem potuisse ratiocinari Paridem esse fortem, sed cum jam contrarium, nimirum fugam Paridis videant, facillè etiam hinc ex effectu contrarium colligent, non modo Paridem, sed alios etiam Trojanos ignavos & timidos esse. »

34. Homère, *Iliade*, III, v. 52-53, *op. cit.*, p. 71.

35. Valla, *Homeri poetae Clarissimi Ilias...*, *op. cit.*, f. XII r°. Nous renvoyons au texte de Lemaire pour une traduction, texte reproduit en colonne de droite.

36. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 155.

37. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 88 : « Repetit probrum ignaviae, & acerbâ Ironiâ jubet eum congreddi cum Menelao ac pugnare. »

38. Homère, *Iliade*, III, v. 64-70, *op. cit.*, p. 71-72.

39. Valla, *Homeri poetae Clarissimi Ilias...*, *op. cit.*, f. XII r°-v°.

40. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 156.

41. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 89 : « Refutat autem duo potissimum vitia sive objecta [...]. Dein, ut crimen ignaviae per Instantiam sive facto contrario à se removeat, se ultrò offert ad certamen, & quidem ad monomachiam cum Menelao. »

42. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 168.

43. Homère, *Iliade*, III, v. 56-57, *op. cit.*, p. 71. Hanffius décrit ainsi cette conclusion : « Conclusion, par laquelle il met en avant que Pâris, à cause des turpitudes rappelées auparavant, est digne des plus graves châtements. Il critique aussi ses concitoyens, parce que, quoique d'accord avec lui Hector quant à ces turpitudes, ils n'ont pas soumis Pâris à un juste supplice » (*In Homeri...*, *op. cit.*, p. 88-89). [« Conclusio, quâ infert Paridem ob praedicta flagitia dignum esse gravissimis poenis : Perstringit quoque cives suos, quod ad ea convenientes justum supplicium de Paride non sumserint. »]

44. Valla, *Homeri poetae Clarissimi Ilias...*, *op. cit.*, f. XII r° (nous corrigeons les coquilles d'impression).

45. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 155.

46. En termes d'anthropologie culturelle, s'opposent ici la *shame culture* d'Homère — où le comportement individuel est régulé par le sentiment de la honte envers le groupe physiquement

présent – à la *guilt culture* des auteurs chrétiens de la Renaissance — pour qui le contrôle du comportement individuel passe par la culpabilité, l'intériorisation du sentiment de la faute.

47. Terme que Lemaire met au titre même de son chapitre XVI (*Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 152).

48. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 87 : « Hector voue son frère à l'exécration. » [« Hector fratrem exsecratur. »]

49. Homère, *Iliade*, III, v. 38, *op. cit.*, p. 70.

50. Valla, *Homeri poetae Clarissimi Ilias...*, *op. cit.*, f. XII r.

51. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 154.

52. Pour cette analyse, nous nous appuyons sur l'édition de G. J. Vossius, « *Institutiones* (1605), III, 17, « Le discours de reproches », et 18, « Le discours de condamnation sans appel », faite par Francis Goyet dans *Exercices de rhétorique* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 18 novembre 2013, consulté le 25 novembre 2013. URL : <http://rhetorique.revues.org/187>, ainsi que, du même auteur (et même éditeur), « *Rhetorice contracta* (1621), II, 27, « Les discours de reproches et de condamnation sans appel », dans *Exercices de rhétorique* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 18 novembre 2013, consulté le 25 novembre 2013. URL : <http://rhetorique.revues.org/190>. L'idée que nous retenons est qu'au-delà du terme rhétorique employé pour décrire un discours (*exprobratio* vs *expostulatio*, *invektiva* vs *objurgatio* ou *vituperatio*), il faut considérer la définition supposée des auteurs et chercher le critère qui permet de différencier les types de discours : Vossius propose la rupture ou l'alliance avec celui à qui l'on fait des reproches, distinction qui nous semble parfaitement opérante pour comprendre la réécriture de l'*Iliade* par Lemaire.

53. Homère, *Iliade*, III, v. 59-63, *op. cit.*, p. 71-72.

54. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 155-156.

55. Hanffius, *In Homeri...*, *op. cit.*, p. 89 : « Pâris supporte avec peine d'être si durement objurgué par Hector, de façon indigne et injuste, et il se défend contre lui. » [« Paris se indignè aut immeritò ab Hectore tam duriter objurgari, molestè fert, & contra eum se defendit. »] — Vossius définit l'*objurgatio* par le mot de *reprehensio*.

56. C'est la traduction littérale du grec *oud'huper aisan*, « au-delà du droit » (Homère, *Iliade*, III, v. 59, *op. cit.*, p. 71). Homère reproduit ce type de discours au chant VI de l'*Iliade*, v. 325-342 (*ibid.*, p. 165), lorsqu'Hector vient chercher Pâris resté auprès d'Hélène, pour combattre. S. Dentice (*op. cit.*, p. 144) signale que les remontrances d'Hector envers son frère sont récurrentes dans l'*Iliade* et ont toutes cette structure « typique ».

57. À l'« acerbâ Ironiâ » d'Hanffius (*In Homeri...*, *op. cit.*, p. 88) répond « laigre reprehension » de Lemaire (titre du chapitre XVI des *Illustrations*, *op. cit.*, vol. II, p. 152).

58. Homère, *Iliade*, III, v. 454, *op. cit.*, p. 88.

59. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. II, p. 171.

60. *Ibid.*, vol. II, p. 169 : « Paris Alexandre fait les vaillances qui sensuiuent en la guerre Troyenne [...] ».

61. *Ibid.*, vol. II, p. 170.

62. Voir F. Cornilliat et J.-C. Mühlenthaler, « Poésie et imitation au xv<sup>e</sup> siècle », *Poétiques de la Renaissance*, P. Galland-Hallyn et F. Hallyn (dir.), Genève, Droz, 2001, p. 435.

63. Lemaire, *Les Illustrations...*, *op. cit.*, vol. I, p. 6.

64. Homère, *Iliade*, III, v. 39, *op. cit.*, p. 71. Le terme de « suborneur », qui est le fait du traducteur Paul Mazon, associe ce quatrième reproche aux deux précédents en faisant de Pâris un charmeur de femmes.

65. Valla, *Homeri poetae Clarissimi Ilias...*, *op. cit.*, f. XII r°.

66. *Ibid.*, vol. II, p. 154.

67. Hanffius commente : « Il met d'abord en avant quatre vices, dont le premier est qu'il a été appelé d'un nom funeste ; deuxièmement qu'il est attaché seulement à sa beauté, qui convient seulement aux femmes ; troisièmement, qu'il est corrompu d'un amour malsain envers les

femmes ; quatrièmement, qu'il est trompeur et imposteur » (*In Homeri...*, *op. cit.*, p. 87). [« Primò objicit ei quatuor vitia, quorum *primum* est, quòd sit infausto nomine appellatus : *Secundum* quod formae duntaxat, quae mulieres decet, studiosus sit. *Tertium*, quod insano in mulieres amore correptus. *Quartum*, quod fallax & impostor. »]

68. Voir son *De libero arbitrio* et son *De voluptate*.

69. Voir notamment R. M. Berrong, « Les Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye : Jean Lemaire de Belges' ambivalent view of eloquence », *Studi Francesi*, 78, Turin, Rosenberg & Sellier, 1982, p. 399-407.

70. Clément Marot, « Epistre à Madame de Soubize partant de Ferrare pour s'en venir en France », dans *Œuvres poétiques*, G. Defaux (éd.), Paris, Bordas (« Classiques Garnier »), t. II, 1993, p. 97, v. 39-40.

---

AUTEUR

ELLEN DELVALLÉE

Université Grenoble Alpes, RARE — Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution